

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'A.S.A. D'AMENEE D'EAU DE ROUILLAS BAS ET DU LOT

COMMUNE D'AYDAT

L'an deux mil vingt
Le cinq décembre
A dix heures

A la salle du DLV de Rouillas-Bas, est réunie l'assemblée des propriétaires du réseau d'eau de l'A.S.A. sur convocation du syndicat en date du 15 Octobre 2020, pour délibérer de l'ordre du jour suivant :

- Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 07 décembre 2019,
- Rapports d'activités et financier 2019,
- Fixation du prix de l'eau pour la facturation 2021,
- Election des membres du bureau
- Questions diverses.

Sont présents ou représentés les membres suivants :

ARNAUD Dominique – ASLAN Erkan – BONATON DUPONT Jean Philippe - BOURDIAU Andrée – BRELURUT Alain – CAJAT Jean Jacques – CANNITO Alexandra – CARBONNEL Brigitte – CELLIER Jacques – COTTES Jean François – DESSEUX Jean Michel – DRIGEARD Charlène – ESTEVEZ José – FRAISSE Jacques – FREDOT Bruno – GIBERT Samuel – GOLEO Jacques – MADEC André - MAGAUD Thierry – MAVEL Gérard – MICHAUD Audrey – MIOCHE Jean Michel – MOREL Jean Pierre – PERNIERE François – PLISSON Antoine - PRANAL Didier – ROSSIGNOL Jean Marc – ROUX-GIBERT Anne – SAUTAREL Jean François - VAUBOURG Murielle – GENDRONNEAU Pierre

M. BONATON DUPONT représentant M. TRESANINI
M. BRELURUT Alain représentant M. VENISSE Jean Stéphane
M. BRELURUT Alain représentant M. VEYSSIERE Eric
M. DESSEUX Jean Michel représentant M. RACONNAT J.P.
M. DESSEUX Jean Michel représentant M. VERGE
Mme DRIGEARD Charlène représentant M. SCHREVEL Etienne
Mme DRIGEARD Charlène représentant M. MUSY Noël
M. FRAISSE Jacques représentant Mme DESSAIX Claude
M. GIBERT Samuel représentant Mme REIX Nathalie
M. GIBERT Samuel représentant Mme MERCIER Hélène
M. GOLEO Jacques représentant M. MERCIER Jean
M. GOLEO Jacques représentant M. JAMOT François
M. MAVEL Gérard représentant M. DEBRIGODE Jacques
Mme MICHAUD Audrey représentant M. DESSON Claude
M. MOREL Jean Pierre représentant M. ARNOLD Jean Philippe
M. ROSSIGNOL Jean Marc représentant M. ESPOSITO Louis
M. ROSSIGNOL Jean Marc représentant M. ESCLATINE Alain
Mme ROUX-GIBERT Anne représentant BONNIN Sylvie
Mme ROUX-GIBERT Anne représentant CHOPIN Maurice
M. SAUTAREL Jean François représentant M. ROUX Alain

M. SAUTAREL Jean François représentant M. JACQUET Jean Noël
Mme VAUBOURG Murielle représentant Mme BLANC Julia
Mme VAUBOURG Murielle représentant M. VERDIER François

Le quorum n'est pas atteint à 10 heures 00. L'assemblée peut se réunir valablement car l'information pour la seconde réunion, à 10 h 15, a été réalisée dans les conditions prévues à l'article 7c des statuts.

▪ **Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 07 Décembre 2019 :**

Monsieur le Président GIBERT Samuel donne lecture du procès-verbal de la précédente assemblée générale.

Ce procès-verbal est adopté à l'unanimité.

▪ **Rapport d'activités 2019 :**

Le Président rend compte de l'activité de l'A.S.A. pour l'année 2019 au cours de laquelle il y a eu :

- Il y a eu plusieurs réparations et recherches de fuites :
 - Mise à niveau de bouches à clé
 - Recherche de fuites (septembre 2019)
 - Réparation de fuite, Té et bouche à clé, placage route du Puy de Dôme, y compris réfection de bordures et trottoir
 - Nettoyage de bouches à clé
- Maintenance du logiciel de comptabilité, assurances, analyses, frais DGFIP, frais de réception

Il est donné acte à l'unanimité de la présentation de ce rapport d'activités.

▪ **Rapport financier 2019 :**

Monsieur le Président donne lecture des comptes de l'année 2019 conformément aux deux tableaux ci-annexés.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

▪ **Fixation du prix de l'eau pour la facturation 2020 :**

Il est proposé de maintenir les conditions de tarification suivantes pour 2020 :

- Abonnement annuel : 16,80 €
- 1^{er} branchement (habitation) : 350,00 €
- 2^{ème} branchement (jardin) : 60,00 €
- Prix du m³ d'eau : 0,45 €

Cette tarification est votée à l'unanimité.

L'ASA a un impayé depuis 2018 Cédric DAUBERTON : facturation 2018 (titre n°215 – bordereau 11) d'un montant de 44,96 €, impayée malgré les relances (locataire parti, non trouvé par les services des impôts donc pas de saisie sur salaire opérée car profession indépendante).

Une délibération en annulation de titre est nécessaire pour abandonner les poursuites.

L'annulation de titre n°215-bordereau 11 est adoptée à l'unanimité sauf 2 abstentions.

▪ **Renouvellement par élection des membres du syndicat :**

L'exercice 2020 devait s'accompagner du renouvellement du conseil du Syndicat.

Avec la convocation, un appel à candidature a été lancé. Dix postes sont à pourvoir. Quatorze personnes se sont déclarées candidates.

Il est procédé aux opérations de vote. Le résultat du vote se compose de 54 bulletins exprimés.

Ainsi, sont élus à la majorité pour un mandat de trois ans :

BRELURUT Alain : 47 voix
DESSEUX Jean Michel : 35 voix
DRIGEARD Charlene : 42 voix
GIBERT Samuel : 44 voix
GOLEO Jacques : 42 voix
MICHAUD Audrey : 44 voix
MIOCHE Jean Michel : 34 voix
PERNIERE François : 36 voix
ROSSIGNOL Jean Marc : 30 voix
VAUBOURG Murielle : 44 voix

Ne sont pas élus : CAJAT Jean Jacques : 17 voix ; DE FIGUEIREDO José : 15 voix ;
BONATON DUPONT Jean Philippe : 26 voix ; PRANAL Didier : 28 voix
5 bulletins nuls ont été comptabilisés.

Les membres élus décident se réunir pour procéder à l'élection du bureau le 09 Janvier 2021 à 11h à Rouillas Bas.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures 30.

Le Président
Samuel GIBERT